

la vénéralité des hommes à consulter, se réserva à lui-même tout ce qui concernoit cette affaire, sur-tout lorsqu'il vit qu'en abandonnant le moyen, tout-à-fait anti-chrétien, par lequel on avoit d'abord essayé de trouver ici un mariage légitime, on tâchoit d'y parvenir en jettant du doute sur le premier mariage de la Dame. *Causam igitur nec ad ordinarium judicem, nec ad ullam ex congregationibus delegavit, sed sibi ipsi cognoscendam sumpsit.* Il arriva par-là que les subtilités imaginées par tous les genres de passions & d'adulations pour infirmer le premier mariage de M<sup>lle.</sup> de H. avec le B. de L., se trouverent inutiles, & réprochées par le S. Pere, jusqu'à la date du 28 Octobre 1788.

J'ignore ce qui est arrivé postérieurement, c'est-à-dire après 4 à 5 ans du prétendu mariage, tems où il étoit encore reconnu nul à Rome sous tous les aspects. Il y a plus. Dans le même écrit que nous copions ici, & dont les rapports finissent précisément le 28 Octobre 1788, il est dit que le Pape a rejeté en dernier lieu un prétexte imaginé après tous les autres, parce que durant tant d'années qu'on a plaidé cette cause, aucun de ses avocats n'y avoit songé, & que par-là même il étoit plus qu'apparent que ce n'étoit qu'un

---

bourg &c., n'en produisent presque pas d'autres, on prévoit sans effort ce que deviendra en Allemagne la Religion catholique, pour peu que le fans-culotisme y vienne aider une apostasie si bien préparée.